

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **PV Papeterie de Versoix SA en liquidation, Versoix**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 05.11.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **09.12.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Me Bruno de Preux, avocat, liquidateur, rue François-Bellot 6, 1206 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.
- Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires

1205 Genève

(00735086)